

Voici le diaporama projeté lors du conseil d'école du 2 juillet 2024.

Les annotations en VERT correspondent aux commentaires et échanges qui ont eu lieu pendant la réunion.

Ce document tient lieu de compte-rendu.

GROUPE SCOLAIRE

**MARCEL
PAGNOL**



4 rue Claude DEBUSSY
89400 MIGENNES

03 86 92 65 90

Conseil d'école 02/07/2024



Ordre du jour

- * Éléments de bilan de l'année 2023 / 2024
- * Préparation de la rentrée de septembre 2024
- * Conventonnement Unité Externalisée 2024 / 2027
- * Coopérative scolaire - bilan kermesse
- * Informations diverses
- * Questions diverses

Quelques éléments notables
pour 2023 / 2024

AISANCE AQUATIQUE et SAVOIR NAGER

↳ 15 classes sur 17 ont bénéficié cette année de séances à la piscine avec tests de niveau en fin de cycle.

Pour la première année, les cycles natation incluaient des élèves de Petite et Moyenne Sections.

Nous avons la chance d'avoir à Migennes une équipe de maîtres-nageurs très investie dans le travail avec les scolaires.

La bassin de Migennes est présenté comme un modèle de fonctionnement au niveau du public scolaire.

Aisance Aquatique - 1ère étape



Les grandes étapes de l'acquisition de l'aisance aquatique

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :



<p>Palier 1</p> <p>(P1-AA) MS</p>	<p>Entrer et sortir seul de l'eau</p> <p>Se déplacer épaules immergées</p> <p>Immerger complètement la tête plusieurs secondes</p>
<p>Palier 2</p> <p>(P2-AA) GS</p>	<p>Du Bord:</p> <p>Toucher le fond avec les pieds puis remonter passivement</p> <p>A Partir d'un saut:</p> <p>Toucher le fond avec les pieds puis remonter passivement</p>
<p>Palier 3</p> <p>(P3-AA) CP</p>	<p>Basculer dans l'eau par le dos puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur</p> <p>S'allonger sur le ventre, quelque secondes, bras dans le prolongement du corps, tête sous les bras</p> <p>S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps avec plusieurs échanges ventilatoires.</p> <p>Entrer dans l'eau par les mains en se laissant glisser quelques mètres</p> <p>Se déplacer 10 mètres sur le ventre sans reprise d'appui.</p>

Aisance aquatique - Savoir Nager - 2ème étape

Grille de référence - Le savoir-nager de l'école primaire au collège



Socle commun de connaissances et de compétences : L'autonomie et l'initiative - savoir nager

Premier palier (Palier 1)

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 2	Indications pour l'évaluation L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.
Se déplacer sur une quinzaine de mètres.	Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.	Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.

Deuxième palier (Palier 2)

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3	Indications pour l'évaluation L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.
Se déplacer sur une trentaine de mètres.	Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.
Plonger, s'immerger, se déplacer.	Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord.

Troisième palier (Attestation Scolaire " Savoir Nager " (ASNS))

Connaissances et capacités à évaluer au collège (si possible dès la 6ème, au plus tard en fin de 3ème)	Indications pour l'évaluation L'évaluation s'effectue en réalisant le parcours complet.
<p>Premier degré du savoir-nager :</p> <p>Compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé.</p> <p>Connaissances et attitudes essentielles à vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none">- connaître les règles d'hygiène corporelle ;- connaître les contre-indications ;- prendre connaissance du règlement intérieur de l'installation nautique ;- connaître et respecter le rôle des adultes encadrants.	<p>Parcours de capacités, composé de 5 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin :</p> <ul style="list-style-type: none">- entrer dans l'eau en chute arrière ;- revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant ;- nager 30 mètres : 15 mètres sur le ventre et 15 mètres sur le dos ;- réaliser deux surplaces de 15 secondes ;- s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant.

Bilan 2023/2024 concernant
l' AISANCE AQUATIQUE
et le SAVOIR NAGER en SECURITE

	non évalué	AISANCE AQUATIQUE			SAVOIR NAGER				
		P1-AA	P2-AA	P3-AA	Palier 1	Palier 2	ASNS		
PS	20	3						23	0%
MS	3	20	1					24	0%
GS	4	14	6					24	0%
CP		19	10	3	1			33	0%
CE1		14	8	6	5	3	3	39	8%
CE2		6	14	1	8	20	1	50	2%
CM1		3	1	2	13	4	13	36	36%
CM2	1	2	1	3	1	2	36	46	78%
	28	81	41	15	28	29	53	275	19%
	10%	29%	15%	5%	10%	11%	19%		

78 % des élèves quittant l'école primaire sont titulaires de l'ASNS
(Attestation du Savoir Nager en Sécurité)

VOYAGE STRASBOURG/ALLEMAGNE

Les CM1 de Florence BOUNON se sont rendus à Strasbourg les 13 et 14 juin avec au programme :

- visite de la ville, **un peu au pas de course...**
- visite du Parlement Européen, **très intéressante avec des élèves très intéressés dont la guide a noté la qualité des connaissances et des questions posées.**
- randonnée transfrontalière entre Strasbourg et Kehl en traversant le Rhin - **très agréable**

Avis d'un parent accompagnateur

« une super expérience de passer une nuit en dehors de la maison, une première fois pour beaucoup d'enfants ».

Au final, il y aurait fallu une troisième journée pour mieux en profiter.





Parmi les questions diverses posées par écrit.

Quel est le bilan du voyage à Strasbourg ? Les élèves ont-ils le souhait de continuer une correspondance avec des élèves en Allemagne au CM2 ?

Mme Bounon a-t-elle le souhait de reconduire ce voyage l'an prochain ?

→ la classe de CM2 va rechercher de nouveaux correspondants avec, pourquoi pas, une rencontre en 2024/2025.

Cette sortie a été en grande partie financée par des dons d'entreprises et d'associations à la coopérative scolaire.

EKO PLOMBERIE, EURL ANATOLIA, SFT, SAS BOSPHORE, SAS RENOV'HABITAT YONNE, GARAGE MIGENNES AUTOMOBILES, AUTO CASSE MIGUEL, PHARMACIE DE LA GARE

ROTARY CLUB de JOIGNY, ASSOCIATION MIGENNES TRIATHLON, KIWANIS JOIGNY, COMITE DE JUMELAGE et ASSOCIATION DES JUMELAGES EUROPEENS.

Une participation des familles à hauteur de 20 € a été demandée. Certaines familles ont donné plus avec en moyenne une participation d'environ 38 €.

RECETTE = 4 403 €		DEPENSES = 4 238 €	
Dons	3 533 €	Transport	2 353 €
Participation des familles	870 €	Hébergement	1 885 €

Préparation de la rentrée 2024

La **préparation de la rentrée 2024** se caractérise par :

–une baisse conséquente des effectifs correspondant à 46 départs au collège, pour, à date, seulement 24 nouveaux entrants

Pour la rentrée de septembre 2023, 45 nouvelles inscriptions avaient été enregistrées.

A ce jour, nous en sommes à 24.

–du point de vue des personnels, quelques mouvements

DEPARTS	ARRIVEES
Lydie ROATTA	Nadège CID
Cloé BAZOT	Floriane KWIATKOWSKI
Héloïse TERRIER	(Clarisse PAILLOTET) officieux et espéré

***Au niveau des ATSEM,**

Pas de changement. Même personnel, même temps de travail.

Mme Laëtitia AUCLERCQ – TEMPS PARTIEL (33/35ème)

Mme Florence LAVALEE – TEMPS PLEIN

Mme Isabelle CALONNE – TEMPS PARTIEL(20.5/35ème)

Mme Véronique MATHIS

***Au niveau des A.E.S.H.**

Les affectations pour la rentrée seront connues début juillet.

Actuellement, 3 AESH pour accompagner 5 élèves.

*Au niveau du RASED

Poste de psychologie scolaire vacant depuis 1 an ne devrait malheureusement pas être pourvu

Pas de changement en ce qui concerne Madame Delphine BOUTTEMY, G, qui intervient sur un grand nombre d'écoles du secteur.

Madame LOTTIN (E, RASED Joigny), devrait poursuivre ses interventions à dominante pédagogique comme cette année.

L'organisation prévisionnelle est la suivante.
Des ajustements seront apportés en fonction des inscriptions et/ou radiations qui seront enregistrées pendant l'été.

		10	22	20	23	15	16	13	13	13	12	12	19	19	21	22	18	23	291
Classe	N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
TPS	10	10																	10
PS	27		22	5															27
MS	38			15	23														38
GS	31					15	16												31
CP	26							13	13										26
CE1	37									13	12	12							37
CE2	38												19	19					38
CM1	49														21	22	6		49
CM2	35																12	23	35
291		GERARD	POEY	KWIATKO WSKI	LEVESQUE	GRAND	LAVANANT	CORREIA	DUSSON	GENCE	RENNE	MEUNIER	CID	FROC	LHOMME	MARCHA ND	TRS	BOUNON	291

La prévision de rentrée fait apparaître avec 291 élèves inscrits à ce jour, une baisse importante des effectifs (les plus bas depuis 2008).

Depuis 2008 les effectifs de rentrée ont varié entre un plus bas à 299 élèves (en 2014 et en 2022) et un plus haut à 350 (en 2012).

Cette baisse pourrait être tempérée par de nouvelles¹⁷ inscriptions durant l'été, mais à quel niveau ?

*Unité Externalisée d'Enseignement

Depuis octobre 2021, une UEE de l'IME des Isles est installée à l'école.

Cette année, les 6 enfants de l'UE, présents les mardis et vendredis, ont tous bénéficié de temps d'inclusion hebdomadaires dans des classes.

Madame RENNE a assuré la coordination du dispositif par des temps de concertation réguliers le mercredi après-midi. Un grand merci à elle.

Un bilan annuel a été réalisé la semaine dernière. Il est très positif tant pour les enfants à besoins particuliers de l'UEE que pour les élèves de l'école.

Une nouvelle convention pluriannuelle (2024/2027) a été signée très récemment entre l'école, la DSDEN et la ville de Migennes.

Le conseil d'école avait donné un avis favorable le 29/06/2021. Je me suis appuyé sur cet avis pour renouveler la convention, afin d'éviter de réunir en urgence un conseil d'école en juin. Je vous demande aujourd'hui de confirmer l'accord du conseil d'école pour poursuivre cette aventure de l'UEE.

→ accord du conseil d'école à l'unanimité

Pour 2024/2025, quelques nouveautés:

- des inclusions dans 5 classes au lieu de 3 cette année,
- un réaménagement du temps de cantine (11h30) où certains enfants de l'UE déjeuneront avec les élèves de leur classe d'inclusion
- une participation aux temps périscolaires le midi.

→le père d'un enfant de l'Unité Externalisée a participé ce mardi à une sortie avec les classes de l'école. Il a été extrêmement ému de constater à quel point son enfant était intégré et accepté parmi les élèves des classes ordinaires.

***KERMESSE 15 juin 2024 et SOUSCRIPTION**

Une belle après-midi, sans pluie ! avec beaucoup de monde.

Bilan financier

Recettes nettes **7 041 €** (Souscription 2282 €, kermesse 4759 €)

Dépenses **- 1 418 €**

Résultat **= 5 623 €**

Un grand merci aux enseignantes et à tous les parents qui ont aidé, par la recherche de lots, pour le montage et le démontage, par la tenue d'un stand.

Un immense merci à Sylvaine, toujours aussi précieuse pour sa **dernière** kermesse.

Pour 2025, il faudra dès le début de l'année scolaire réfléchir à une nouvelle organisation avec un rôle nécessairement plus important des parents d'élèves.

Protocole SANTE MENTALE (Delphine LOTTIN)

L'École est un lieu privilégié d'observation, de repérage, d'évaluation des difficultés scolaires, personnelles, sociales, familiales et de santé des élèves. Au contact quotidien des élèves et des parents, elle offre un cadre favorable au recueil de la parole de l'enfant et aux échanges avec les parents sur les questions éducatives.

→ Repérage par les adultes des signes de mal-être chez les élèves, comme perte d'appétit, prise ou perte de poids, tristesse, agressivité, retards répétés.

→ Alerte du Référent Santé Mentale dont l'école devra se doter (pas forcément le directeur)

→ Mise en place du protocole

→ Constitution d'une équipe ressource constituée du médecin et de l'infirmière scolaires ainsi que de Delphine LOTTIN qui aura la mission de Référente Santé Mentale sur la circonscription de Joigny.

*Florence BOUNON fait part au conseil d'école de son intérêt pour le, rôle de Référent santé Mentale au sein de l'école.

Protocole pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

1^{er} DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

➔ Par qui ?

- ✓ Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

➔ Comment ?

- ✓ **Au sein de l'école :** auprès du directeur ou d'un enseignant
- ✓ **Via un canal de signalement extérieur à l'école** (3018, ligne académique, courrier, etc.): relais auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) par le référent harcèlement départemental

➔ Que faire ?

- ✓ **Accueil de l'élève victime :** écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'école
- ✓ **Mise en place de mesures de protection :** renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- ✓ **Échanges avec les parents de l'élève victime :** informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- ✓ **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

Protocole pHARe

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

➔ En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'IEN et le directeur d'école

✓ **Signalement de la situation :**

- dans Faits établissement (niveau 2)
- au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)

✓ **Mesures de traitement immédiat de la situation :**

- Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
- Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
- Mesures conservatoires

✓ En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité et la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur**

✓ **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription, vigilance de l'ensemble des équipes

✓ **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'école



Une journalisation des faits par le directeur d'école permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

Informations diverses

Ville de Migennes – SPEEJ

Pas de représentant, retenus par une réunion concernant la fusion des écoles des Cités.

Informations diverses

ACLM

L'ACLM a participé à la manifestation ASSOLYMPIADES organisée par la CCAM.

L'action « Les mots des Mômes » menée au cours de l'année a fait naître l'envie de lire chez certains enfants.

Un coin calme avec des casques antibruit a été aménagé dans salle Motricité/Accueil de Loisirs.

Pour 2024/2025, projet d'un spectacle scénique sur la solidarité.

Informations diverses

AGSMMPM

Madame FOISSIER a eu un empêchement de dernière minute. Sa dernière fille quittant l'école en cette fin d'année elle quittera la présidence de l'AGSMMPM, créée en 2012, suite à l'incendie de l'école.

Elle espère que des parents prendront la relève.

→ Madame Adeline FILIPI propose de reprendre l'association. Elle espère être rejointe par de nombreux parents pour proposer de nouveaux projets au profit des enfants.

→ Le conseil d'école remercie chaleureusement la famille FOISSIER pour son investissement depuis plus de 10 ans.

Questions écrites

- Combien d'élèves de l'école ont bénéficié d'un bilan psychométrique par un psychologue scolaire du département cette année ?
→ 7 élèves par 3 psychologues de l'Education Nationale du nord du département
- Y aura t il un/e psychologue scolaire sur le secteur de Migennes à la rentrée (poste pourvu ?) → à l'heure actuelle aucune nomination sur ce poste. La situation est extrêmement tendue sur le département de l'Yonne
- Cours arabe et turc : poursuite à la rentrée ? Si oui, selon quelle organisation (Jours et horaires) ? → Madame Reyhan Budakcy est en fin de mission. Elle repart en Turquie. Elle devrait être remplacée. Monsieur Lhoussaine Aït Yacoub devrait poursuivre sa mission d'enseignement de la langue arabe.

Merci de votre
participation,
et particulièrement
aux représentants de parents
qui ont siégé pour la dernière fois.

Bel été à tous !

**Rendez-vous le lundi 2 septembre
pour la rentrée des classes.**



Réunion du 2 juillet 2024

Membres et invités au Conseil d'Ecole			Mettre une x		EMARGEMENT
VOTE C / 1	Présent	Absent excusé			
François BOUCHER	Maire de Migennes	1		excusé	
Fanny ODABAS	Maire-adjointe de Migennes	1		excusé	
Cécile AYDOGDU	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Cécil AYDOGDU	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Angéline BRIOLLAND	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1			
Nabila DAHMANI	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Daniel DEVELAY	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1			
Frédéric FOISSIER	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1		excusé	
Servane FOISSIER	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1		excusé	
Mélanie GODIN	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1		excusé	
Lucille HASIAK	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1		excusé	
Yannick HUGOT-MERLOT	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1			
Jérôme MATHIEU	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1			
Joanny MEHDAD	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Patricia ROUSSEAU	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1		excusé	
Brahim SAIAH	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Burhan FERIN	Représentant des parents d'élèves	titulaire 1			
Samantha ULSAS	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Nawelle ZENASNI	Représentante des parents d'élèves	titulaire 1	X		
Sandra BAILLOT-MATHIEU	Représentante des parents d'élèves	suppléante 0			
Léila OUKHATTAR	Représentante des parents d'élèves	suppléante 0			
Orest SAI AH	Représentante des parents d'élèves	suppléante 0	X		
Sylvie MAUPASSANT	Inspectrice de l'Education Nationale	1			
	Déléguée Départementale de l'E.N.	1			
Clotilde BAZOT	Enseignante	1	X		
Florence BOUNON	Enseignante	1	X		
Candice CORREIA	Enseignante	1	X		
Mélissa DUSSON	Enseignante	1	X		
Nadia FROC	Enseignante	1	X		
Cécile GENCE	Enseignante	1	X		
Elodie GERARD	Enseignante	1		excusé	
Amandine GRAND	Enseignante	1	X		
Valérie LAVANANT	Enseignante	1	X		
Héloïse TERRIER	Enseignante	1	X		

Réunion du 2 juillet 2024

Membres et invités au Conseil d'Ecole			Mettre une x		EMARGEMENT
VOTE C / 1	Présent	Absent excusé			
Sophie LEVESQUE	Enseignante	1	X		
Valérie LHOMME	Enseignante	1		excusé	
Jean-Etienne LHOSTE	Directeur	1	X		
Lauronce MARCHAND	Enseignante	1	X		
Julie MEUNIER	Enseignante	1	X		
Marianne POEY	Enseignante	1	X		
Emmanuelle RENNE	Enseignante	1	X		
Sandra-Ann DOLAT	Enseignante	1			
Clarisse PAILLOTET	Enseignant en complément de temps partiel	0	X		
Fabiana GOUVEIA DE PINHO	Enseignante en complément de temps partiel	0			
Lucille CROCCO	Enseignante remplaçante rattachée à Pagnol	0			
Sandrine GUET	Enseignante spécialisée - Unité Externalisée	0		excusé	
Delphine BOUTTEMY	Enseignante spécialisée - option G	1 membre du RASED parmi les 2			
Delphine LOTTIN	Enseignante spécialisée - option E		1	X	
Reyhan BUDAKCY	Professeure EILE turc	invitée 0		excusé	
Lhoussaine AIT YACOB	Professeur EILE arabe	invité 0			
Laëtitia AUCLERCQ	A.T.S.E.M.	invitée 0		excusé	
Isabelle CALONNE	A.T.S.E.M.	invitée 0	X		
Florence LAVALEE	A.T.S.E.M.	invitée 0	X		
Véronique MATHIS	A.T.S.E.M.	invitée 0	X		
Laure BORNE	Coordinatrice REP	invitée 0	X		
Eloïse LOUZON-FAUSTIN	Responsable du SPEEJ-Ville de Migennes	invitée 0		excusé	
Séverine LACROIX	Coordinatrice PRE/ Coordinatrice CLAS	invitée 0		excusé	
Nathalie GIRARD	Directrice Périscolaire ACLM	invitée 0	X		
Samantha GONCALVES DO RIO	Directrice Enfance à l'ACLM	invitée 0		X	
Farida BELOUALI	Responsable périscolaire Mignottes à l'ACLM	invitée 0		X	
F. Pini	Parent		X		

Peuvent voter (voix délibératives) 40 personnes: 17 parents élus titulaires, 2 représentants de la commune de Migennes, le directeur, tous les enseignants présents et en fonction (17 possibles), 1 représentant du RASED, le DDEN, IEN. Les ATSEM ont voix consultatives.